



N°6

du 30/09 au
06/10/2020

Rédacteurs

TERRES INOVIA en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher.

Observateurs

AGROPITHIVIERS, ASTRIA BASSIN PARISIEN, AXERREAL, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CAPROGA, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, ETS VILLEMONT, FDGEDA DU CHER, FREDON CENTRE, SCAEL, SOUFFLET AGRICULTURE, UCATA.

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher, SRAL Centre.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU,
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

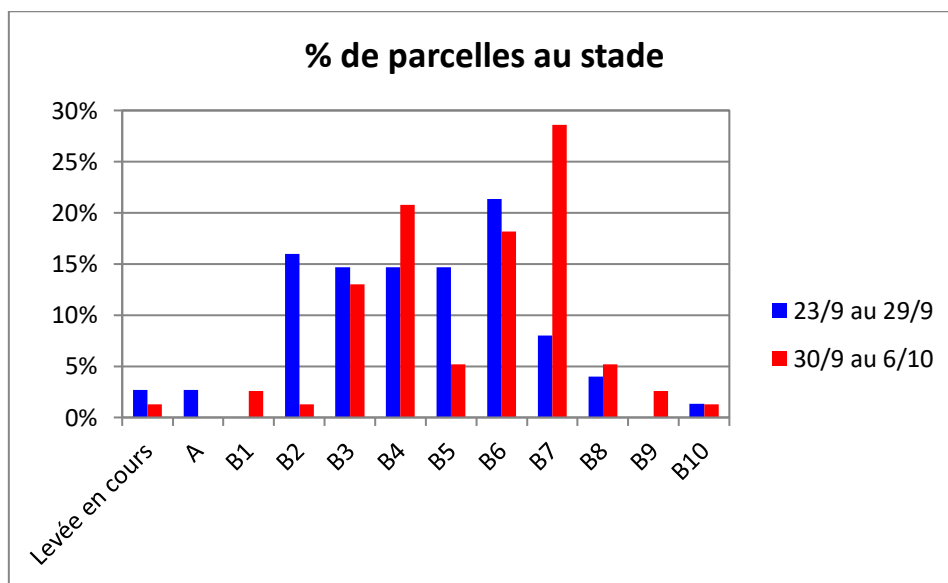
Colza

RESEAU 2020-2021

Le réseau est actuellement composé de 94 parcelles réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Les observations sont disponibles pour 77 parcelles pour ce BSV.

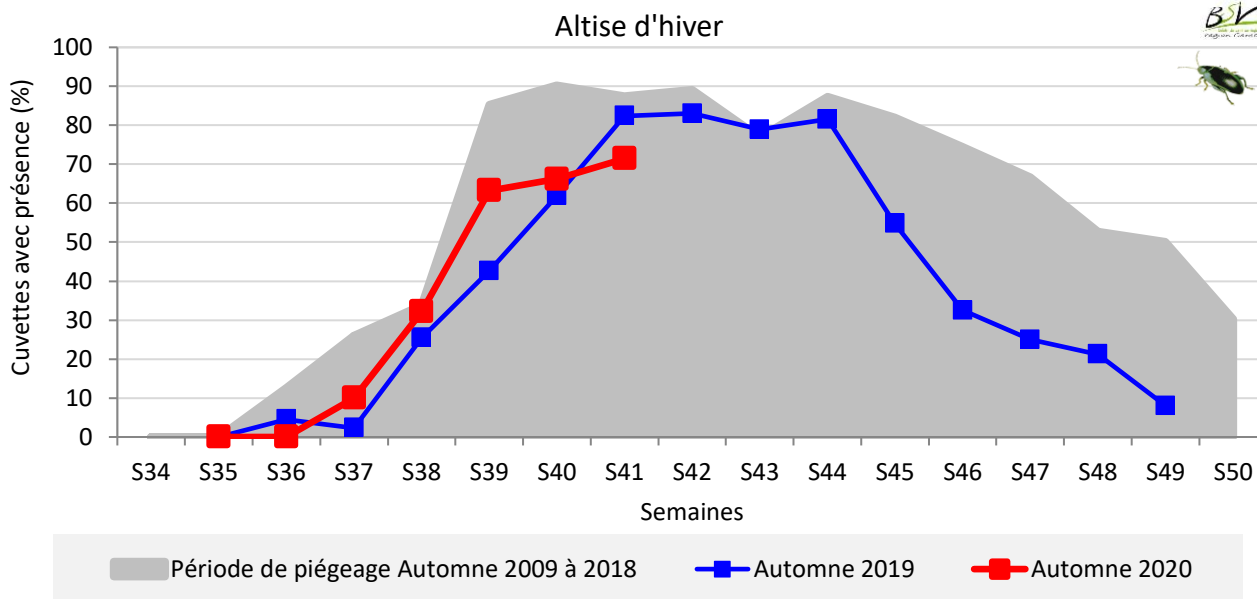
STADES DES COLZAS

A travers les parcelles du réseau, tous les stades de l'automne sont représentés. En effet les parcelles les plus en retard sont en cours d'émergence et la question de leur viabilité est posée et de façon encore plus marquée en sols argileux. Les plus avancées atteignent les 8 feuilles et plus.

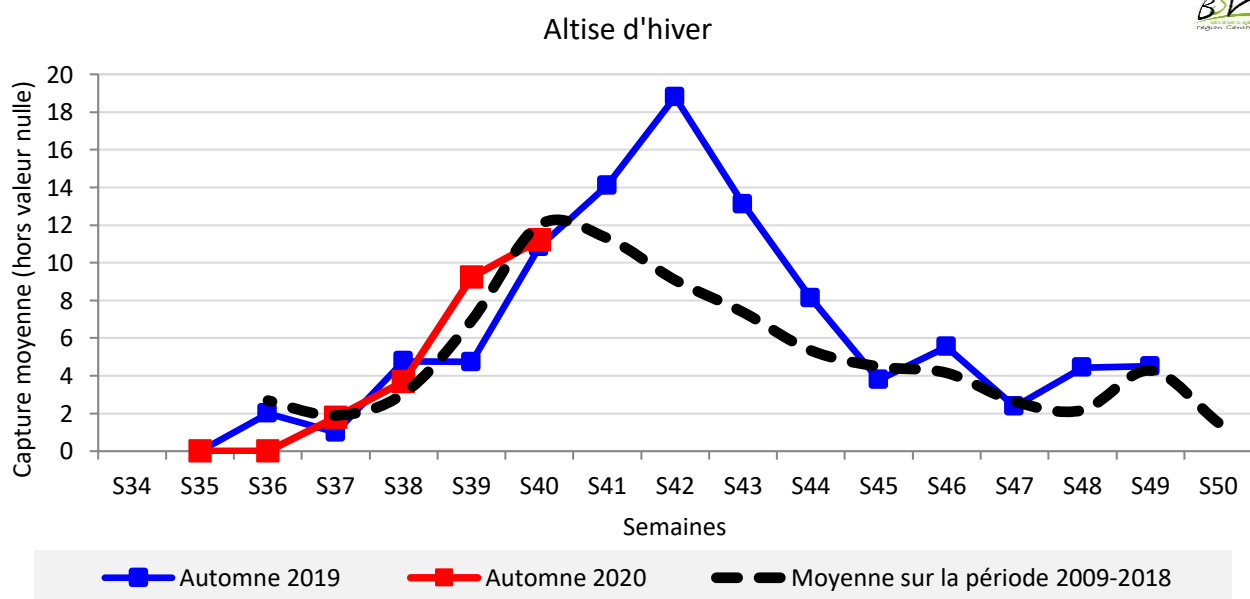


Contexte d'observations

Avec le temps perturbé de ces derniers jours, toutes les cuvettes du réseau ne signalent pas la présence d'altises adultes. Pour un début octobre, la présence globale au sein du réseau fait partie des années à faible capture.




A l'échelle régionale, le nombre de captures moyennes suit la tendance historique. Cependant, quelques parcelles du réseau réparties sur l'ensemble du territoire enregistrent des valeurs plus fortes pouvant atteindre 30 à 60 altises adultes par cuvette.



La cuvette est utilisée pour révéler la présence des grosses altises, mais c'est l'observation des dégâts sur plantes qui détermine le risque pour les parcelles à moins de 4 feuilles.

Pour rappel :

L'activité de cet insecte est nocturne. Cet insecte est résistant aux pyréthrinoïdes. 

Contexte d'observations

Si plus de 80 % des parcelles du réseau ne sont plus concernées par le risque lié aux prélèvements foliaires occasionnés par les altises adultes, ce n'est pas le cas de 20 % restant.

Les observations sur plantes font apparaître en moyenne des taux de prélèvement modéré. Mais dans certaines parcelles, le pourcentage de destruction peut atteindre 40 % de la surface foliaire.

Il faut maintenir une surveillance régulière des parcelles à moins de 3 feuilles mais aussi toutes les zones de parcelles où le peuplement à plus de 3 feuilles n'est pas suffisant et doit être complété par les plantes qui ont germées récemment.

La croissance est actuellement ralentie, ce qui rallonge la période d'exposition aux ravageurs.

Il est important de mettre en perspective les dégâts sur plantes et les capacités de compensation éventuelles de la parcelle au cours de la campagne pour décider la prise en compte ou non du risque.

Pour les parcelles à plus de 4 feuilles, le risque est à présent **nul**.

Pour les parcelles ou zone de parcelles à moins de 3 feuilles, le risque est **moyen** à **fort** mais avec la question de la viabilité de ces parcelles.

Période de risque

→ Depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures. Il ne faut pas dépasser plus ¼ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. En cas de levée tardive (après le 1er octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée



Pour rappel :

L'activité de cet insecte est nocturne. Cet insecte est résistant aux pyréthrinoïdes.

Contexte d'observations

La présence des pucerons est stable par rapport à la semaine dernière avec seulement 9 parcelles signalant leur présence. Le pourcentage de présence est en nette diminution pour certaines après la prise en compte du risque.

Une seule parcelle du réseau combine un stade à moins de 6 feuilles et un taux de colonisation supérieure à 20 % des plantes.

Avec les données collectées, le risque peut être considéré à présent comme **faible**.

Il faut tout de même observer les parcelles à moins de 6 feuilles pour le risque virose.

Période de risque

→ Jusqu'au stade 6 feuilles de la culture, correspondant à la période la plus à risque pour la transmission des viroses.

Seuil indicatif de risque

→ 20% de plantes porteuses de pucerons.

Pour aller plus loin



Le risque [puceron vert du pêcher](#) est lié à sa capacité à transmettre des viroses à la plante. Sa gestion se complique par sa résistance à la famille des pyréthrinoïdes et pyrimicarbe.